



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-quatorzième session

# 194 EX/28

PARIS, le 17 février 2013  
Original anglais

Point 28 de l'ordre du jour provisoire

## RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE GAZA : APPLICATION DE LA DÉCISION 192 EX/34

### Résumé

Le présent document récapitule les progrès accomplis par l'UNESCO depuis la 192<sup>e</sup> session du Conseil exécutif en ce qui concerne l'aide à la reconstruction et au développement de la bande de Gaza.

Il n'y a aucune incidence financière ou administrative.

Aucune décision n'est proposée.

1. Le présent document fait le point de la réponse apportée par l'UNESCO à la situation humanitaire dans la bande de Gaza depuis la 192<sup>e</sup> session du Conseil exécutif. Il couvre la période allant de juillet 2013 à janvier 2014.

### ÉDUCATION

2. Neuf institutions des Nations Unies, coordonnées par l'UNESCO, ont aidé le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur à élaborer et mettre en œuvre le programme EPT, en coopération avec des organisations de la société civile et des universités. L'initiative conjointe des Nations Unies et du Ministère, axée sur le développement de la petite enfance et l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants, est mise en œuvre à titre pilote dans 14 écoles de Gaza. Elle a pour objectif global d'accroître l'accès à l'école et le maintien dans le système scolaire des enfants en âge d'être scolarisés, ainsi que d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

3. Au cours de la période considérée, de nouvelles classes de niveau 0 (une année de maternelle) ont été ouvertes pour la première fois à Gaza, des enseignants ont été formés au développement de la petite enfance et du matériel pédagogique a été fourni. En outre, un nouveau projet financé par le Fonds de l'OPEP pour le développement international a été lancé en octobre 2013 afin d'appuyer la mise en œuvre du programme EPT, l'accent étant mis en particulier sur deux éléments : une éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants et des activités menées par l'enfant/un enseignement et un apprentissage novateurs. Cette nouvelle phase, exécutée en étroite coopération avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur et l'UNRWA, compte 12 écoles pilotes supplémentaires

à Gaza, dont 6 écoles de l'UNRWA, soit un total de 26 écoles pilotes. Un groupe de formateurs d'enseignants a été établi et a reçu une formation afin de mettre en place un programme global de développement sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants, avec des activités de sensibilisation dans les écoles pilotes. Au cours de la période considérée, un accord a également été signé entre l'UNESCO et l'AGFUND pour soutenir encore davantage la mise en œuvre du programme EPT.

4. Avec le soutien financier du Comité saoudien d'aide au peuple palestinien, l'UNESCO a aidé des universités de Gaza par le biais d'une nouvelle initiative visant à (i) élargir l'accès aux outils et ouvrages d'enseignement grâce aux bibliothèques et (ii) mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer pour le droit à l'éducation. Deux bibliothèques ont été équipées au cours de la période considérée, dans les villes de Gaza et Khan Younès, en accordant une attention particulière à l'accès des étudiants handicapés.

5. L'UNESCO a continué de prendre une part active à l'approche sectorielle de l'aide humanitaire et a soutenu le Groupe sur l'éducation dans le processus d'élaboration du Cycle des programmes d'action humanitaire 2014. Dans le prolongement des activités menées avec succès ces dernières années, une possible intervention de l'UNESCO à Gaza est prévue dans le Cycle, avec pour objectif de faire en sorte que les écoles puissent jouer leur rôle essentiel de cadre d'apprentissage protecteur pour le développement autonome des garçons et des filles, et des communautés en général.

6. L'UNESCO a continué de coordonner le groupe thématique des Nations Unies sur l'éducation en ce qui concerne l'application du premier Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la Palestine, lancé en août 2013. Le volet éducation du PNUAD contribuera dans une large mesure à la mise en œuvre du programme EPT au cours des trois prochaines années et met fortement l'accent sur Gaza, qui est l'une des zones géographiques prioritaires.

## **CULTURE**

7. L'UNESCO coopère avec l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, l'Université islamique de Gaza et le Consulat général de France à Jérusalem en vue de la sauvegarde du site archéologique de Tell Umm Amer (monastère de Saint-Hilarion) à Nusseirat, qui est inscrit sur la Liste indicative de la Palestine. En janvier 2014, deux experts ont dispensé une formation en cours d'emploi à huit ouvriers et étudiants afin de renforcer les capacités locales en matière de taille de pierre nécessaires pour effectuer les travaux de conservation d'urgence, en particulier la consolidation du mur ouest de la crypte. L'insuffisance des fonds nécessaires aux mesures d'urgence pour la sauvegarde du site continue de soulever des inquiétudes.

## **COMMUNICATION ET INFORMATION**

8. Le principal projet actuellement mis en œuvre, en partenariat avec le Centre de développement des médias de l'Université de Bir Zeit – Étude du paysage médiatique de la Palestine sur la base des indicateurs de développement des médias de l'UNESCO – vise tout particulièrement à refléter la situation à Gaza. Des chercheurs et des acteurs des médias de Gaza ont pris une part active au processus d'évaluation, et des participants originaires de Gaza ont assisté par vidéoconférence à l'ensemble des réunions tenues dans le cadre du projet. La publication du rapport final sur les indicateurs de développement des médias est prévue cette année.

9. Les activités concernant la formation des journalistes à la sécurité en Palestine ont également visé à répondre aux problèmes spécifiques auxquels les journalistes sont confrontés à Gaza, compte tenu du contexte difficile dans lequel ils travaillent. Les deux projets de formation à la sécurité mis en œuvre au cours de la période considérée comprenaient l'organisation, en collaboration avec des universités de Gaza, de cours portant notamment sur les bases des

premiers secours, la gestion du stress, les procédures de sécurité professionnelle, les droits des journalistes et les normes juridiques en matière de liberté d'expression, destinés aux étudiants de leurs départements de journalisme.